Les Grandes Manœuvres de Dimanche dernier au Parc de Ville.

On sait que toute la population louisianaise et créole, les autorités d'Etat et autorités municipales en tête, ont résolu d'élever, aux frais du public et par souscription, une statue au général Beauregard. L'idée est juste; elle est aussi patriotique. Il est même étonnant que, jusqu'ici, cette noble entreprise n'ait pas encore reçu un commencement d'exécution.

C'est dans ce but que les autorités militaires de l'Etat ont organisé de grandes manœuvres, un simulacre de bataille, qui vient d'avoir lieu avec le plus brillant succès au Parc de ville, en présence du gouverneur Foster entouré d'un brillant état-major, et d'une foule immense accourue pour assister à cet émouvant spectacle.

Dès 10 heures du matin la population près de 20,000 personnes — avait pris le chemin du City Park. Elle a pu, en attendant la bataille, se promener librement sous les ombrages des Chênes verts, au son de la musique. Un orchestre, celui du Washington Artillery, sous la direction de J. B. Wunch, avait été engagé pour la circonstance. Il a exécuté un véritable concert en trois parties, de 10 heures à 3 heures.

De bonne heure, les troupes qui devaient prendre part à la lutte, étaient rendues sur le terrain, chaque corps occupant le poste qui lui avait été assigné.

D'un côté, le bataillon d'artillerie, le 1er bataillon d'infanterie, sous les ordres du major Nedviolet, les gardes de Carondelet et de Gretna, Capt Kantz et autres détachements d'artillerie; en tout 200 hommes, sous le commandement du Col. J. B. Richardson.

De l'autre côté, le 4me bataillon d'infanterie, sous le major Elmer Wood; 5e d'infanterie, sous le major Bouchereau; le 6e d'infanterie, sous le major Bartlett, et la batterie B, de l'artillerie légère de la Louisiane, Capt H. N. Thompson; en tout, 300 hommes, sous les ordres du brigadier-général Euclid Borland.

Il était à peu près 2 heures de l'après-midi, quand le gouverneur Foster, commandant en chef des troupes de la Louisiane, est sorti de l'hôtel Royal, où il avait établi son quartier général, pour se rendre à cheval, au Parc de Ville et assister à la bataille. Il était suivi d'un brillant état-major composé du brig.-général T. A. Faries, du brigadier-général J. B. Vinet, ou brigadier général G. Cottraux et de ses aides de camp, les colonels Ch L. Walker et W. W. Crane; lieutenants colonels B. M. King, R. Batturie, Lamar C. Quintero, B. B. Ellis, C. Andrews, et les majors M. Generelli, Kausler, L. P. Vinet et Ed. Durrive.

Le cortège se rendit par la rue St-Louis à la rue des Remparts pour suivre Esplanade jusqu'au pont du Bayou. Dès son entrée dans le parc, le gouverneur fut reçu solennellement par les différents commandants des troupes. Bientôt après, il commençait l'inspection des différents corps campés dans le parc. Puis il s'en allait prendre position pour assister à la bataille.

Il était plus de 3 heures quand le lieutenant-colonel Ch. H. Fenner, de l'état-major du général Glynn, donna le signal du combat.

Nous n'entrerons pas dans les détails de cette mêlée; les mouvements étaient très difficiles à saisir à cause de la fumée qui s'échappait des décharges de mousqueterie et d'artillerie. Huit à dix pièces de campagne étaient engagées dans la lutte. Pendant plus de 2 heures ce n'a été qu'un brillant combat où l'artillerie s'est autant distinguée que l'infanterie.

Le gouverneur s'est déclaré très satisfait de l'entrain des troupes, de la rapidité de leurs mouvements et de l'intelligence de leurs officiers, dont quelques-uns sont fort expérimentés et ont vu le feu ailleurs que dans une petite guerre. Après la cessation des hostilités, les différents corps se sont formés en colonne et ont défilé devant le Chef de l'Etat et le commandant supérieure des milices de la Louisiane, le major-général Glynn, qui avait la direction supérieure des manœuvres.

Après avoir adressé ses félicitations aux officiers de la milice et les avoir complimentés sur le succès de la journée, Son Excellence le gouverneur Foster est rentré en ville suivi de son état-major, auquel s'était joint le brigadier-général Borland, avec son état-major particulier, qui se composait du lieutenant colonel E. Morphy, des majors J. Gleason, J. Watson et R. B. Scudder.

En somme, brillante journée, spectacle à la fois émouvant qui a beaucoup intéressé la population, spécialement, les dames qui étaient en grand nombre.

Quant au résultat financier nous l'ignorons encore; mais la recette a dû être considérable car la foule était immense. Un détail fort intéressant que nous aurions tort de ne pas relater.

Les vétérans fédéraux s'étaient fait un devoir d'offrir leurs services pour cette circonstance solennelle s'étaient eux qui stationnaient aux portes et faisaient modestement de portiers.

BANQUET.

People's Benevolent Association.

Comme nous l'avons déjà annoncé, la People's Benevolent Association a, tout récemment, élu ses officiers, dont nous en avons déjà publié les noms.

A l'occasion de ces élections, cette association a, dimanche soir, donné un grand et somptueux banquet dans la salle de l'Etoile Polaire.

Beaucoup de monde à cette fête, bien qu'elle eut lieu, au moment même où se livrait la grande bataille, au Parc de Ville.

Le menu était copieux et surtout excellent. Qu'on en juge:

MENU.

Céléri, Olives, Cornichons, Beurre, etc.
Soupe à la Tortue,
Red Snapper au Gratin.
Vol-au-Vent à la Financière.
Poulet de grain aux Petits Pois.
Jambon Glacé.
Langue de Buffalo.
Dindon, Jenne Veau.
Laitue.
Fromage, Fruits assortis, Gâteaux assortis.
Crême à la Vanille.
Café, Cognac.
St-Julien.

Au dessert a commencé le défilé des toasts dans lequel la Presse a nécessairement figuré au premier rang. Puis sont venus les chants. Il y en a eu plusieurs par MM. Labat et Cruso. Le banquet était présidé par M. Mose, l'excellent président de l'association, qui a pris plusieurs fois la parole pendant la soirée.

Départ de Numa Dudoussat pour le pénitencier.

Le shérif Remy Klock a reçu hier matin du juge J. H. Ferguson, l'ordre d'envoyer sans délai Dudoussat au pénitencier.

Le juge déclare que l'ordre aurait été donné depuis longtemps, s'il n'avait attendu la décision du Bureau de Pardon.

A Port Eads.

Port Eads, 21 octobre, 6 heures du soir—Vent du nord-est; temps clair.

Arrivé:

Steamship El Paso, de New-York; au Southern Pacific.

Colliston.

Hier vers deux heures de l'après-midi une collision s'est produite à l'angle des rues Conti et Villeré, entre le char électrique No 122 et un wagon conduit par Fred Bernard. Ce dernier, jeté à terre, a été blessé au corps.

NOUVELLES A LA MAIN.

Indisposition.—Hier matin, vers huit heures, une femme de couleur du nom de Lawrence McKever a été subitement prise d'indisposition pendant qu'elle se trouvait à la Cathédrale. L'ambulance a été immédiatement mandée, et la femme transportée à l'hôpital.

Vol.—Un voleur est entré l'avant-dernière nuit, dans la résidence de M. Simon Anderson, à l'angle des rues Press et Urquhart et a fait main basse sur des vêtements d'une valeur d'environ 40 dollars.

Nos certificats ne sont ni exagérés ni factices, mais bien, des faits vrais, attestant les cures merveilleuses de la Salsepareille d'Ayer.

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

MARDI, 22 OCTOBRE 1895.

Bas du fleuve—GROVER CLEVELAND, 11 A M
Pitcher's Point—NATCHEZ, à 5 P M

MERCREDI, 23 OCTOBRE 1895.

Haut du fleuve—STELLA WILDS, à 12 M
Bayou Sara—WHISPER, à 5 P M
Atchafalaya—J. E. TRUDEAU, à 5 P M
Ouachita River—PARLOR CITY, à 5 P M
Rivière Rouge—ANNA B. ADAMS, à 5 P M

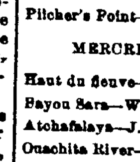

PIMPLES
Freckles, Blotches, Ringworm, Eczema, Scald Head, Tetter, and all other skin disorders positively cured with
HEISKELL'S OINTMENT.
PRICE 50C. A BOX.
If you would have soft, smooth and healthy skin, free from all imperfections, use constantly
HEISKELL'S SOAP.
Price 25 cts. Send Stamp for Free Sample.
JOHNSTON, HOLLOWAY & CO., PHILA.

Souffrances Atroces
PROVENANT DE
RHUMATISMES
C. H. King, Water Valley, Miss., guéri par
La Salsepareille d'Ayer

"Pendant cinq ans, j'ai souffert de douleurs atroces provenant de rhumatismes musculaires. J'ai essayé de toutes les médecines connues, j'ai consulté les meilleurs docteurs, je suis allé trois fois à Hot Springs, Ark., où j'ai dépensé 1000 dollars, sans compter les notes de docteurs, mais je n'ai pu obtenir qu'un soulagement temporaire. J'avais tellement maigri que j'en étais arrivé à ne peser que quatre-vingt-treize livres; j'avais le bras et la jambe gauches tout déformés, les muscles s'étant retournés comme des nœuds.

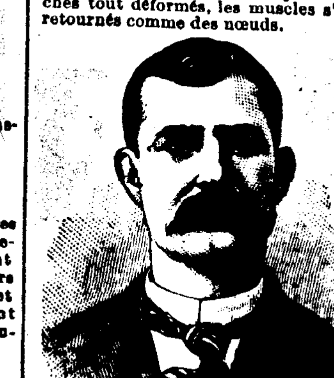

Je ne pouvais pas m'habiller sans aide et pouvais seulement me trainer dans la maison en m'appuyant sur une canne. Je n'avais pas d'appétit et les médecins m'assuraient que je ne pourrais pas vivre. Après avoir essayé de tout, et avoir enduré les plus affreuses tortures, je commençai à prendre de la Salsepareille d'Ayer. En moins de deux mois, je pouvais marcher sans canne. En trois mois mes membres commencèrent à reprendre leurs forces, et dans l'espace d'un an j'étais guéri."

La Salsepareille d'Ayer
La Seule admise à l'Exposition de Chicago.

Bulletin Commercial.

Lundi, 21 octobre 1895.

COTON.

MARCHE DE LA NLLE-ORLEANS

SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de —— balles et 1,300 à arriver.

Le marché est entièrement nominal.

Les cotons tachés sont de ⅛ à ⅜c. plus bas que les cotes.

	Aujourd'hui	
Low Ordinary	6⅞	nom
Ordinary	7⅜	"
Good Ordinary	7 15|16	
Low Middling	8¼	
Middling	8½	
Good Middling	8 11|16	
Middling Fair	9 5|16	nom
Fair	10 9|16	"

N. O. FUTURES

Irréguliers, fermant stables.

Janvier	8,19@8,20
Février	8,19@8,20
Mars	8,23@8,24
Avril	8,25@8,27
Mai	8,27@8,29
Juin	8,29@8,31
Juillet	—@—
Août	—@—
Septembre	—@—
Octobre	8,20 Bid
Novembre	8,16@8,17
Décembre	8,17@8,19

Les ventes comprennent 247,700 balles.

MARCHES DIVERS.

Aujourd'hui le midding était coté à—

Galveston	8½
Mobile	8 9|16
Savannah	8¼
Charleston	——
Wilmington	——
Norfolk	8⅝
Baltimore	8⅞
Boston	9⅛
Philadelphia	8⅞
Memphis	8⅝
Augusta	8½@8¾
St-Louis	8⅝

MARCHE DE NEW-YORK.

SUR PLACE.

Calme.

Cotes: Middling Gulf 8 13\|16.

N. Y. FUTURES.

Irréguliers, fermant faciles.

Janvier	8,30@8,31
Février	8,35@—
Mars	8,40@8,41
Avril	8,44@8,45
Mai	8,50@8,51
Juin	8,54@8,56
Juillet	—@—
Août	—@—
Septembre	—@—
Octobre	8,20@8,21
Novembre	8,20@8,21
Décembre	8,22@8,23

Les ventes comprennent 810,700 balles.

MOUVEMENT DU COTON.

REÇU, NET—

A la Nlle-Orléans depuis le 1er septembre	348,934 balles
Même temps l'année dernière	467,296 balles
A tous les ports des Etats-Unis	1,166,222 balles
Même temps l'année dernière	1,518,076 balles

EXPORTATIONS A L'ETRANGER—

De la Nouvelle-Orléans depuis le 1er septembre	100 534 balles
Même temps l'année dernière	223,216 balles
De tous les ports des Etats-Unis	472,198 balles
Même temps l'année dernière	735 554 balles

STOCKS—

A la Nouvelle-Orléans	279,924 balles
Même temps l'année dernière	209,225 balles
Dans tous les ports des Etats-Unis	819,387 balles
Même temps l'année dernière	757,312 balles

MARCHE DE LIVERPOOL.

SUR PLACE.

Demande modérée.

Cotes—4⅝ pour le Middling Américain.

FUTURES.

Irréguliers.

MARCHE DU HAVRE.

SUR PLACE.

Calme et stable.

Cotes—59 fr. pour l'Ordinaire (sur place), 56 fr. pour le Tres Ordinaire (sur place), 54 fr. pour le Bas (sur place).

FUTURES.

Vendeurs aux cotes.

SUCRE ET MELASSE.

Jobbing ⅛@¼c plus élevé par livre pour le sucre, et 3@5c plus élevé par gallon pour les mélasses que les cotes suivantes du Sugar Exchange.

SUCRE—OPEN KETTLE—Pas d'offres.

Choice	—@—
Strictly prime	—@—
Prime	—@—
Fully Fair	—@—
Good fair	3 1|16@—
Fair	—@—
Good common	—@—
Common	—@—
Inferior	—@—

CENTRIFUGAL—Stable.

Plantation granulated	—@ 4⅛
Off granulated	—@—
Choice white	—@—
Off whites	—@—
Gray off white	—@ 4
Fancy yellow	—@—
Choice yellow	3⅞@3 15|16
Prime yellow	3 11|16@3 13|16
Off yellow	3½@ 3⅝
Seconds	—@—

MELASSE—OPEN KETTLE—Stable.

Fancy	—@—
Choice	—@—
Strictly prime	—@—
Good prime	34 @—
Prime	—@—
Good fair	—@—
Fair	—@—
Good common	—@—
Common	—@—
Inferior	—@—

CENTRIFUGAL—Stable.

Fancy	—@—
Choice	—@—
Strictly prime	—@—
Good prime	—@—
Prime	—@—
Good fair	—@—
Fair	—@17
Good common	—@—
Common	—@—
Inferior	—@—

NOUVEAU SIROP ... 15 @23

SUCRE RAFFINE—

Powdered	5 3|16
Cut Loaf	5 3|16
Off granulated	—@—
Standard granulated	4⅞
Confectioners' A	4¾
Rosette extra C	—@—

Marché fort.

Les marchands et les "jobbers" sont alloués ⅛c et 1\|16c au-dessus des cotes pour les forts lots.

RIZ.

[A la Bourse.]

RIZ ECALE—Inactif.

Head: Fancy	Nominal
Choice	Nominal
Prime	3⅞@4⅛
Good	3 @3⅝
Fair	2⅝@2⅞
Ordinary	2½@2⅛
Common	1⅞@2⅛
Screenings	1⅝@1⅞
Inferior	1½@1⅝
No 2	1¼@1⅛

RIZ POLI—Ton. $15 00 à ——.
SON—$6 50 à 7 00.
RIZ BRUT—Inactif.
.... $1 25@ 2 35

FARINES.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse:

FARINE—

Patents, le baril	$3 60 @3 70
Extra fancy	$3 40 @3 50
Fancy	Nominal

FARINE DE MAIS—$ —à 1 70.

Hors de la Bourse les prix de farine et de farine de mais sont de 25 à 50c. plus cher par baril. Les prix suivants sont ceux du jobbing trade:

CREAM MEAL—Choice $ — à 1 95.
GRITS—$2 40 à 2 50.
HOMINY—$3 00 le baril.
FARINE DE SEIGLE—$4 25.
OAT MEAL—$4 25 le baril.

GRAINS ET FOURRAGES.

MAIS—On cote —— à 36 pour le blanc, —— à 37 pour le mêlé et —— à 40 pour le jaune.

AVOINE—No 2 de l'Ouest —— à 27; Choix —— à 28; Texas No 2 —— à ——.

SON— —— à 72½c.

FOIN—Prime $15 50 à 17 00; Choice $19 00 à 20 00.

Les petits lots se vendent aux prix suivants: mais 2 à 4c. de plus par boisseau; avoine 2 à 4c. de plus par boisseau; son 5 à 8c. de plus par 100 livres, et le foin $2 00 à 3 00 de plus par tonneau.

PROVISIONS.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse pour les lots en gros:

MESS PORK—$ —— @9 50.

VIANDES SALEES SECHES—

Epaules	6½@ 6⅝
Short rib sides	—@ 5⅜
Long clear sides	—@ 5⅜
Short clear sides	—@ 5⅝

BACON—

Epaules	—@ 6¼
Short rib sides	6⅜@ 6½
Long clear sides	6⅜@ 6½
Short clear sides	6⅜@ 6½

GRAISSE—

En tierçons, refined	4⅝@ 4⅞
Lard pur	—@ 6⅜

JAMBON—9½ à 10½.

Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros, les prix des détaillants sont de 25 à 50c. plus élevés pour le porc, et de ¼ à ½c. pour les autres articles provenant du porc.

GROCERIES.

Les prix suivants sont pour des petits lots:

CAFE RIO—

Fair, la livre	18⅞
Brly fair	18½
Low fair	18¼
Strictly ordinary	18
Good ordinary	17½
Ordinary	16⅝
Low ordinary	16
Common	14½@14⅞

SANTOS—

Good	19
Fair	18⅞
Brly fr.	18⅝
Low fair	18¼
Strictly ordinary	18
Good ordinary	17½
Ordinary	17
Low ordinary	16¼
Common	14⅞@15⅛

CORDOVAS MEXICAINS—

Prime, la livre	19
Good	18⅝@—
Fair	18½
Low fair	18

Coatepec du même grade ½c. plus élevé, et Oaxaco 1c. plus élevé.

BEURRE—

Western Creamery—Extra	24 @—
Extra firsts	22 @—
Firsts	20 @—
Western Dairy—Extra	14 @—
Extra firsts	12 @13
Firsts	10 @11

Jobbing un peu plus élevé.

FROMAGE—

New York creams	11
Twins, full cream	9¾
Young America's, full cream	10½
Singles	10

Jobbing un peu plus élevé.

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

Graine de coton—Lot $8 00 à —— par ton.

Farine de graine de coton au dépôt $14 50 à 14 75 par short ton, pour l'exportation $16 50 à 17 00 f. o. b. par long ton.

Oil cake—$16 50 à 17 00 pour l'exportation f. o. b.

Huile de graine de coton (en gros ou pour l'expédition)—Prime crude 20 à 20½c.; refined per gallon 25 à 25½c.

TOILE D'EMBALLAGE — Prix des marchands—Il y a deux qualités de jute bagging sur le marché—

2¼-pound 5⅛c. per yard; 2-pound 5⅛c. 1¾-pound 4⅞c.

Twine—Jute 6¼ à 6½ la livre; Hemp 12½.

COTTON TIES—Arrow, 50 livres, à 80c.; steel arrow 45 livres 75c.

FRUITS ET NOIX.

POMMES—

Par baril	$1 50@ 1 75
Par boite	15c@25c

De la Californie, par boite ... 1 75@ 2 00

PECHES—
Par boite de 1\|3 de boisseau ... 25c.@50c

POIRES—
De la Californie, par baril ... 3 50

ORANGES—
Par boite ... —@—

LIMONS—
De Messine et Palerme, par boite. 5 00@ 6 00

COCO—

Par 1000 loose	28 00
Par 1000 en sac	29 00@30 00
Par baril, pièce	3½c.

ANANAS—
Par douzaine ... 2 00@ 2 50

GRAPES—
California, par boite de 40 livres. 3 00@ 4 00

BANANES—
Par régime ... 1 25@ 1 50

RAISINS—
Par boite ... 1 55@ 1 65

PISTACHES—
Par livre ... 2¼@5c.

PACANES—
De la Louisiane, par livre ... 9@20c.
Du Texas, par livre ... —@—

MELONS D'EAU—
Par 100 ... 5 00@12 00

FRAISES—
... 3@5c.

Jobbing un peu plus élevé que les prix ci dessus.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

(Nos cotes représentent le prix en gros au landing. Les marchands obtiennent 15 à 25c. de plus par baril et ¼ à ½c. par livre en lots.)

POMMES DE TERRE—Par baril $1 10 à 1 15; par boite —— à ——.

PATATES DOUCES—Ordinaires par baril $1 25 à 1 50.

YAMS—$2 00 à ——.

OIGNONS—Nouveaux $1 40 à 1 60 par sacs de 70 livres.

CHOUX—De la Louisiane $6 00 à —— par 100 têtes; par crate 75c à $1 00.

AIL—45 à 50c. par macorne.

TOMATES—60c. à 90c. par crate; —— à —— par boisseau.

CHOUCROUTE—$3 25 à 3 50 le baril.

COW PEAS—60c à 90c.

VOLAILLES—Les marchands en gros demandent de 15 à 25c. de plus que les prix suivants par douzaine de volaille, et 1 à 2c. de plus par douzaine d'œufs.

Grosses volailles de l'Ouest, la douzaine.

Poulets	$4 00@ 4 50
Canards	1 35@ 2 50
Oies	3 00@ 3 50
Dindes	4 50@ 5 00
	6 00@13 00

Grosses volailles de la Louisiane, la douzaine.

Poulets	$2 75@ 3 25
Canards	1 40@ 2 50
Oies	2 60@ 3 00
Dindes	4 00@ 5 00
	6 00@10 00

ŒUFS—De la Louisiane 16 à ——c; autres qualités 15½ à 16c.

SUIF — 4c. la livre pour celui de la ville; 4c. celui de la campagne.

CIRE D'ABEILLE — Prime yellow 24½c. la livre.

LAINE—Barry 6½ à 8c. la livre; Louisiana clear 12 à 12½c.; clear lake 13½ à 14c.

PEAUX AUX ABATTOIRS—70 livres et au-dessus 4c.; steer et peaux de vaches 30 à 70 livres 5c.; kips 14 à 30 livres 5c.; peaux de veau 50c. pièce; grab selection 4c.

PEAUX DE LA CAMPAGNE—Wet salted second 4½ à 5c.; dry salted 8c.; dry flint 9c. la livre.

PELLETERIE—Otter 25c. à $3 00; castor 5 à 25c. pièce; raccoons 5 à 20c.

PEAUX—Chevreuil 16c. la livre; mouton 10 à 50c. pièce; chèvre 10 à 15c.

MOUSSE — Mêlée 1½ à 2c. la livre; grise 1 à ——c.; noire 2¼ à 2½c.

CORNES—Cornes de bœufs, prime, — à 4c pièce; cornes de vaches — à 1c.

MARCHANDISES DIVERSES.

NAVAL STORES—Les prix du gros sont comme suit. Au détail il faut payer 25 à 50c. de plus par baril. Pitch $1 75 à 2 00; goudron de charbon $3 75 à 4 00 le baril; goudron de pin $4 75. Résine selon la qualité $1 10 à $3 25. Essence de térébenthine 25½.

Jobbing 2c. de plus le gallon

TONNELLERIE—La demande est modérée. Nouveaux boucauts de sucre et boucauts de sucre de seconde main en demande modérée.

Nouveaux boucauts de sucre ... $2 40
" barils de mélasse ... $1 15
" Demi-barils de mélasse ... 75c.
Boucauts de sucre 6 hoops ... 32c.
de do 8 hoops ... 34c.
Barils de riz ... 34c.
Hogshead hoop poles ... $35 00
Bbls hoop poles, par 1000 ... $16 00
Hhd staves, par 1000 ... Pas de demande
Bbls staves, par 1000 ... $12 00
Jobbing plus élevé.

CHARBON.

PITTSBURG—Par chaland 45 à 48c. le baril; famille 45 à 50c. le baril, $5 00 le boucaut; car loads $5 50 per ton.; anthracite $9 00 à 9 50 le ton.; bateaux 40c.; steamers $3 50 à 4 25 la tonne; habitation (sur la rive) 50c.

ALABAMA—Par baril Corona 45c.; Corona nut coal 35c.; splint coal 45c.; nut splint coal 35c.; Cahaba 45c.; steam coal sur chars $3 25 à 3 75 le ton.

VINS ET LIQUEURS.

Cognac—In Wood— Par gallon

Otard, Dupuy & Co. vintage 1893	$4 25
Otard, Dupuy & Co. vintage 1891	4 55
Otard, Dupuy & Co. vintage 1890	4 65
Otard, Dupuy & Co. vintage 1889	4 80
Otard, Dupuy & Co. vintage 1888	5 10
Otard, Dupuy & Co. vintage 1883	5 50
Otard, Dupuy & Co. vintage 1878	6 25
Otard, Dupuy & Co. vintage 1875	6 50
Otard, Dupuy & Co. vintage 1870	7 25
Otard, Dupuy & Co. vintage 1865	8 25
Otard, Dupuy & Co. vintage 1860	9 00
Otard, Dupuy & Co. vintage 1854	9 75
Californie de Lachman & Jacobi, 1887	3 00
Californie de Lachman & Jacobi, 1889	2 75
Gustave Moutet, Callonges sur Saone (Rhone), vintage 1878, 114 deg. proof.	6 00
Gustave Moutet, Callonges sur Saone (Rhone), vintage 1882, 102 deg. proof.	6 50

Whiskey, Gin et Rum—

Pêche, vieux, le gallon	2 25@	3 50
Pomme, le gallon	2 25@	3 50
Burke's old Irish Whiskey, 12 quarts	@	9 50
Burke's Old Scotch Whisky, 12 quarts	@	10 00
Ouset	1 15½@	1 16
Bourbon	1 40@	3 50
Seigle	1 50@	3 50
Bocese, 117 deg. proof	@	4 00
Irlande, 117 deg. proof	@	4 00
Duffy's malt whisky, par caisse	@	8 50
Genièvre—Du pays, de New-York ou de Philadelphie par gallon	1 15@	1 50
Sir Robt. Burnett's Old Tom, par gallon	@	3 25
Sir Robt. Burnett's Old Tom, par caisse	@	8 00
David McArthur & Co.'s Old Tom Gin, par caisse	@	7 00
Holland, par caisse	@	7 50
Rum de la Jamaique, 115 deg. proof, par gallon	@	4 50
Rum de Santa Cruz, 117 deg. proof	@	4 25
Robert Peel Old Tom Gin, en caisses de 12 quarts	@	8 00
Rotterdam, Green Boxes, 12 quarts, key brand	@	6 50
Rotterdam Gin, Green Boxes, 12 quarts, anchor brand	@	6 50
John De Kuyper & Son, Rotterdam, green cases de 12 bouteilles	@	8 50

Champagnes. Par Caisse—12 quarts. 24 pints

Mumm's Extra Dry	$31 00	$33 00
Louis Roederer	31 00	33 00
Piper Heidsieck	29 00	31 00
Veuve Cliquot. Ponsardin. Reims, yellow label	34 00	36 00
Delbeck & Co.'s extra Dry, qts.	29 50@	31 50
Delbeck & Co.'s Delmonico, qts.	28 00@	30 00
Moet & Chandon white seal, qts	31 00@	33 00

Liqueurs, Marie, Brizard & Roger—

Anisette, en panier de 2 pompomelles	$3 00
Anisette, 12 bouteilles, qts., par caisse	$13 55
Curaçao, 12 quart jugs superfine, caisse	13 00
Marasquin, 12 bouteilles, caisse	13 00
Punch au Cognac, 12 quarts, caisse	11 00
Punch au Cognac, 12 litres, caisse	11 25
Eau-de-Vie de Dantzick, 12 qts. caisse	12 25
Assorted in 12 decanters, bouchons en verre, caisse	13 00
Assorted in 12 quarts bouteilles, caisse	15 75
Crême de Vanille, 12 qts bout, caisse	13 00
Cacao Vanille, 12 qts bout, caisse	13 00
Crême de Noyau, 12 qts bout, caisse	13 00
Pralines grillées à la Vanille, 12 quarts, caisse	13 00
Cacao chouva à la Vanille, 12 quarts, caisse	13 00
Green Menthe, 12 grandes bouteilles, caisse	13 75
Green Menthe, 24 short quart bottles caisse	14 00
	16 00

Cordials—E. Cusenier Fils Ainé & Co. Paris — 12 litres

Crême de Mente, Verte (green)	$13 50
Curaçao Sec, orange (stone jugs)	13 50
Curaçao Sec, green (stone jugs)	13 50
Anisette, en paniers de 2 pomponelles	3 10
Anisette	13 50
Prunelle Cusenier	13 50
Crême de Moka	13 50
Crême de Vanille	13 50
Liqueur d'Abricots	13 50
Crême de Cacao Chouva extra	14 50
Marasquin, extra superior, original bottles	13 50
Chartreuse jaune, 12 quarts	22 00
Chartreuse jaune, 24 pintes	23 50
Chartreuse verte, 12 quarts	26 00
Chartreuse verte, 24 pintes	27 50
Bénédictine, 12 quarts	18 50
Bénédictine, 12 pintes	10 25
Bénédictine, 24 pintes	20 50

Ale & Porter—Par douzaine de pintes—

McMullen's white label Bass Ale	$2 10
McEwans' Ale	1 65
Bass & Co.'s E. & J. Burke's	1 60
Guinness' Porter, E. & J. Burke's	1 55

Bitters—Par 12 quarts—

Fenet Branca	$12 50
Lithauer Bitters	9 00
Bokers Bitters	12 00
Amer Picon	6 50
Malakoff Bitters	7 00
Peychaud Bitters, en caisses	8 00
Kummel, genuine, Hartwig Kantorowic. Posen	9 50
Kummel, genuine, J. A. Gilka, Berlin	12 50
Absinthe, E. Pernod, 12 litres	14 00
Absinthe, A. Rigny, 12 litres	10 00
Kirsch, E. Pernod, 12 litres	10 00
Vermouth, Noilly Prat & Co., 12 litres	6 25
Vermouth, Martini Sola & Co., 12 litres	6 50
Russian Allash, 12 quarts	10 00

Californie—

Angelica, doux	45
Muscatel, doux	45
Port, doux	45
Clarets	27
Osbernet, stock spécial	60
Zinfandel, No 1	40
Zinfandel, No 2	30
Vino Puro Brute, choix italien	35
	30

Vins blancs—

Sherry	45
Riesling	48
Sauternes de Hock	40

Vins de l'Ouest—

Port Bass Island Co	40
Catawba doux, Bass Island Co	35

Sherry, Madère, par Gallon—

California, L & J	45
Gonzales, Byass & Co	$1 25
Palido	1 35

Ramires, V	1 50
Fino	1 60
Montilla, very, very pale dry and light	1 70
Ramires, full pale, medium dry	1 85
Ramires, O. P.	2 10
Vino de Pasto, D. P. P.	2 35
Manzanilla, very, very pale very dry and aromatic	2 60
Cabinet, O. P.	2 85
Solera, very pale and full bodied	3 10
Ramires, Oloroso, Nutty flavored	3 60
Superior Amontillado, very, very pale, medium dry	4 10
Very Old Amontillado, very, very pale, very fine and extra dry	5 35
12 bouteilles Madeira Puro	9 50
12 jugs Sherry Amphorae	17 00
12 fancy jugs Madeira M	17 00

Bourgogne—Vins Rouges—par caisse—

	12 quarts	24 pintes
Macon	$10 00	$11 00
Beaune	10 50	11 50
Mlioun à vent	12 00	
Pommard	13 00	14 00
Nuits	13 50	14 50
Volnay	15 00	16 00
Chambertin	16 00	17 00
Romanée	18 00	19 00
Clos de Vougeot	20 00	22 00

Vins Blancs—

Chablis	10 50	11 50
Montrachet	18 50	19 50

Rhine Wine, par caisse—
Peter Arnold Mumm, Frankfort, O.-M.

Bodenheimer 12 quarts	$5 75
Niersteriner, 12 quarts	6 00
Zeltinger, 12 quarts	6 25
Laubenheimer, 12 quarts	6 50
Oppenheimer, 12 quarts	7 00
Hockheimer, 12 quarts	7 50
Erbacher, 12 quarts	8 50
Rudersheimer, 1884, 12 quarts	10 00
Geisenheimer, 12 quarts	10 50
Marcobrunner, 12 quarts	12 00

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.

Steamship El Paso, Gardner	parti 16 oct
Steamship Foreland, Chambers	parti 16 oct
Steamship El Rio, Quick	parti 15 oct
Steamship Woo ee, Leisk	parti 12 octobre
Steamship Louisiana, Gager	parti 12 oct
Goëlette W E Clewes, Ritch	partie 24 sept

VERA CRUZ

Steamship Jamaican, Daniel	parti 2 oct
Steamship Costa Rican, Kel y	parti 10 oct
Steamship Orion, Lang	parti 12 oct
Steamship Vesta, Brown	parti 12 oct
Steamship Marino,	parti 28 sept
Steamship Nicaraguan, Pickthal	parti 18 sept
Steamship Texan, ——	parti 21 sept
Steamship Electrician, Shaw	parti 7 sept
Steamship Bernard Hall, Japha	parti 21 août
Steamship Traveller, Jackson	parti 28 sept
Steamship Runic, Pickthall	parti 3 oct

HAMBOURG.

Steamship Australia, Levitsew	parti 18 sept

GENES

Steamship Tuscan Prince, ——	parti 1er sept

RIO DE JANEIRO

Barque Saris, Trinidade	partie 18 sept
Steamship Cabral, ——	parti 21 sept

LONDRES

Steamship Cotekels, ——	parti 12 oct
Steamship Cayo Mona, Poppe	parti 28 sept

BARRY.

Steamship Lingfield Jameson	parti 2 oct
Steamship Aldgate,	parti 8 oct

PALERME.

Steamship Elysia, Johnson	parti 6 oct

BREME

Barque Auguste, Bothe	partie 9 oct

PERNAMBUCO

Steamship Inventor, ——	parti 4 oct

GLASGOW.

Steamship Teeaki, ——	parti 13 oct

SWANSEA

Steamship Malabar, ——	parti 13 oct

HAVANE

Steamship Valesia, Kuhlewin	parti 15 oct

PHILADELPHIE.

Steamship Brookfield, Ferguson	expé. 15 oct

Reçu par les chemins de fer:

N. O. FORT JACKSON & GRAND ISLE—Fret assorti.
NEW ORLEANS AND SOUTHERN RR. Fret assorti.
SOUTHERN PACIFIC COMPANY—4888 balles coton
TEXAS AND PACIFIC RAILWAY — 2993 balles coton
ILLINOIS CENTRAL RAILROAD & YAZOO & MISSISSIPPI VALLEY RR— 7267 balles coton
NEW ORLEANS & NORTHEASTERN RR. 2427 balles coton
LOUISVILLE AND NASHVILLE RR. — 646 balles coton

TEXAS · EL PASO · T AND P · ROUTE · PACIFIC

LIGNE COURTE
—POUR—
Hot Springs, Nord Texas
—ET—
CALIFORNIE.

Bureau des Billets: 632 Canal.
Et à l'entrepôt au pied de la rue Thalie

Heures des arrivages et des départs.
Départs Arrivages
Ex de Ft Worth et Cal ... 8:15 a.m. 6:15 p.m.
Ft Worth & Hot Sriags Ex 6:15 p.m. 9:15 a.m.

Le train de 8:15 a.m. a des chars dortoirs buffet, Pullman à Fort Worth et fait connection à Fort Worth avec des chars dortoirs Pullman pour El Paso, Denver et San Francisco.

Le train de 6:15 p. m. a des chars dortoirs buffet Pullman à Shreveport et Marshall et fait connection avec le train "Cannon Ball" pour Hot Springs; aussi des chars dortoirs directs à Little Rock et Alexandrie.

Prenez les chars électriques de la rue Jackson ou de la rue Tchoupitoulas, via le Ferry de la rue Jackson pour Gretna. Les trains quitteront Gretna à 8:49 a. m. et 6:50 p. m.

Pour des billets et d'autres informations s'adresser à

A. S. GRAHAM, agent des passagers et des billets. GASTON MESLIER, agent général des passagers et des billets. L. S. THORNE Troisième vice-président et directeur-général
1er janv95—1an

Téléphone No 408.

F. LAUDUMIEY & CO
LIMITE.
F. LAUDUMIEY, Directeur.
Entrepreneur de Pompes Funèbres
Bureau: 1128 et 1130, Avenue Nord Remparts. Ecuries: 1116 à 1120 rue St-Claude, près Ursulines.
VOITURES POUR BALS, MARIAGES, PARTIES DE PLAISIRS, ETC.
John St-Paul, Président.
John B. Byrne, Vice-Président.
Chas. L. Boudousquie, Secrétaire et Trésorier.
Bureau de Directeurs: F. Laudumiey, P. Alph Rabouin, Chas. A. Delery, J. F. Meunier.
20 fev—1 an

VENTES A L'ENCAN.

PAR PAUL & GURLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE

Maison seule en bois avec deux grands lots No 1762 rue Roman près Annette, 3e district.

Succession de Valentine Schaff.

No —— Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR PAUL & GURLEY — Albert Paul encanteur—Bureau No 727 rue Commune, le MARDI, 19 novembre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs No 629 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 17 octobre 1895 dans la succession de Valentine Schaff, il sera vendu à l'enchère publique—

Deux certains lots de terre contigus ensemble avec toutes les bâtisses améliorations, etc., qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bell d-lle maintenant Roman, Prosper maintenant Derbigny, St-Bernard, maintenant Allen, et Annette, désignés comme lots 13 et 14, d'après un croquis par F. De Armas, et mesurant chacun 21 pieds 11 pouces de face à la rue Solidelle, maintenant Roman, sur une profondeur entre lignes parallèles de 160 pieds.

Les améliorations consistent d'un cottage simple en bois à un étage, contenant 4 chambres, citerne, hangar, etc. Localité s'améliorant et près du marché St-Bernard, des églises et des écoles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; la balance en billets garantis par hypothèques et liens du vendeur sur la propriété, payables à un et deux ans, avec 8 0\|0 d'intérêt par an à partir de la date de la vente jusqu'au paiement final, ensemble avec toutes les autres clauses usuelles de sécurité et les assurances. L'acquéreur devra assumer les taxes dues et exigibles en 1895. Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Théodule Buisson, notaire. Un dépôt de 10 pour cent sera demandé au moment de l'adjudication.

20 oct—20 27 nov 3 10 17 26

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Robert Jackson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 41.273—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Henry Kopp, exécuteur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

22 oct—22,26 31 A. V. FLOTTE, Greffier.

Succession de John W. Morris.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 46 903—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. B. Vinet, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

18 oct—18 22 27 A. V. FLOTTE, Greffier.

Succession de Sylvere Tiblier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 46,291—Division B—Attendu que Felix Tiblier a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Sylvere Tiblier décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

18 oct—18 22 27 A. V. FLOTTE, Greffier.

Succession de Chris. Stephens ou Stripewich.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 44,990—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. B. Vinet, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,

18 oct—18 22 27 A. V. FLOTTE, Greffier.

Succession de Thomas J. Hannon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 47,253 — Division E.—Attendu que Katie Hannon, (née O'Dowd) a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Thomas J. Hannon, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

16 oct—16 20 25 A. V. FLOTTE, Greffier.

FEUILLETON.

No 28 Commencé le 18 septembre 1895.

Blessée au Cœur.

PAR JULES MARY.

DEUXIÈME PARTIE.

LES MISÈRES D'UN CONDAMNÉ.

I

(Suite.)

—Nous sommes partis! cria-t-on autour de lui.

Un autre dit:

—En voilà pour près de deux ans à nous serrer les coudes dans ce trou aux rats, dans ce nid à punaises.

Où allait-on? on l'avait dit à Haudecœur.

Le pauvre homme avait la tête faible qu'il ne s'en souvenait plus.

Il demanda:

—Est-ce à la Guyane ou en Calédonie?

Les forçats se mirent à rire. Ils moquèrent de "sa trouche".

—A la Nouvelle mon vieux, à la Nouvelle!....

Il remercia et redevint silencieux.

La Guyane ou la Nouvelle-Calédonie, peu lui importait.

Tous les soirs, on sortait les condamnés sur le pont, par séries, pour leur faire prendre l'air. Ils fussent morts de fièvre et de fatigue, dans le fond.

Autour d'eux l'immensité bleue.

Un jour, Haudecœur, gardé plus étroitement que les autres, car son mutisme obstiné faisait craindre quelque acte de révolte ou de désespoir, Haudecœur, pris d'une sorte d'accès de folie, échappe aux gardiens, s'élance par dessus les bastingages et tombe dans la mer.

Il disparait.

Un émigrant, nommé Denis Mortefert, qui s'en allait courir les aventures dans la colonie et y acheter une concession, vit ce corps rouler deux ou trois fois sur lui-même le long des flancs de la frégate et disparaître dans les flots qui n'en furent même pas troublés.

Il avait reconnu un forçat.

—Pauvre diable! murmura Denis, faut peut-être mieux le laisser.... c'est un désespéré.... peut-être un repenti.... Il va chercher le repos....

Et dans la même seconde, une autre réflexion:

—Cet homme-là ne cherche pas à fuir.... puisque nous sommes en pleine mer.... il cherche la mort.... alors.... alors.... ma foi, tant pis!

Et comme il nageait aussi bien qu'un poisson, il piqua une tête, du haut du pont, dans toutes les règles de l'art le plus consommé.

Le branle-bas était donné sur le navire.

Déjà un canot était détaché.

Des matelots, en même temps, jetaient des bouées, des cordages, et la *Danaé* stoppait.

On vit bientôt revenir Denis Mortefert, soufflant comme un phoque et ramenant le corps inanimé du forçat.

On les hissa tous deux sur le pont. On leur prodigua des soins.

—Moi, c'est inutile, dit l'émigrant. Je vais me rhabiller. C'est tout.

Haudecœur était évanoui. Il fut aisé de le faire revenir à lui.

Quand il comprit qu'il était sauvé, lui qui, pendant quelques secondes suprêmes, avait cru que c'était fini, en se sentant entrainé dans les profondeurs, il se mit à pleurer, comme un enfant.

Et Mortefert revenant à ce moment-là:

—Ah! monsieur, dit-il, pourquoi m'avez-vous sauvé?

—Ma foi! j'ai hésité, je l'avoue....

—Hélas!

—Vous n'avez donc ni femme ni enfants?

—Une femme et deux enfants.

—Eh bien, fit avec philosophie l'émigrant, gros et solide paysan à la carrure énorme, aux yeux décidés, malins et doux;—eh bien, mon brave homme, n'oubliez jamais ce que je vais vous dire: "Tant qu'on vit, il y a de la ressource! Quand on est mort, c'est pour longtemps!"

Et il se mit à rire, afin de rendre du courage à Haudecœur.

Le condamné fut reconduit auprès des autres. La surveillance, désormais, fut encore plus étroite autour de lui.

La résignation ne venait pas. Le désespoir restait intense, irrémédiable.

Et la vie s'écoulait, les jours succédaient aux jours, sans qu'il y prit garde.

Les forçats comptaient les jours et comptaient aussi les escales. Puis, parfois, ils s'informaient auprès de leur surveillants,

Port-Saïd, Suez, Aden, Mahé, King's George, Adélaïde, Melbourne et Sydney furent atteints et franchis.

— Nous approchons! murmuraient les forçats.

Et cette terre, qui était pourtant la terre de l'exil et la terre de l'esclavage, d'où beaucoup d'entre eux, condamnés à perpétuité, ne devaient plus sortir, cette terre leur apparaissait comme celle de la liberté.

La distance qui sépare Sydney de la Nouvelle-Calédonie est de trois cent soixante lieues environ: mais comme on passe de la zone des vents variables à celle des alizés, c'est-à-dire que l'on doit traverser une région qui présente soit des calmes plus ou moins longs, soit des coups de vent, des typhons, des tornades, la durée du trajet peut se prolonger d'une manière inattendue. Ce ne fut que le cinquantième jour après le départ de la *Danaé* à Toulon que dans la brume lointaine fut enfin signalée la Nouvelle-Calédonie.

Haudecœur se trouvait sur le pont, c'était son tour de respirer autre chose que l'atmosphère empestée, surchauffée, fiévreuse de la calle où s'empoisonnait lentement, depuis près de deux mois, ce bétail humain.

Quand il comprit que l'île d'esclavage était en vue, il eut un grand coup en plein cœur; au contraire des autres forçats, il eût voulu rester toujours sur ce bateau qui venait de France, qui était un peu de la terre natale, un peu de la Patrie encore, malgré tout ce qu'il y avait souffert.

Là-bas, c'était fini.

Ici, au contraire, quelque chose le reliait à la France.

Lorsqu'il aurait quitté la *Danaé*, lorsque ce frêle lien n'existerait plus, c'était bien la lourde chaîne du forçat qui l'enserrerait, lui, l'innocent et brave homme.... plus lourde que toutes les chaînes de fer qui brisaient les membres des forçats des anciens bagnes de Toulon et de Brest....

Et il tâchait de voir, comme les autres, au loin dans la brume.

La mer et la brise étaient favorables.

La *Danaé* approchait rapidement. Et le point noir indistinct, signalé tout à l'heure, l'élevait au-dessus de l'horizon, s'allongeait, se profilait.

Et tout autour, soudain, apparut une ceinture de corail contre laquelle s'élançaient en écumant des lames incessantes, gigantesques, venant se briser sur ces récifs avec un vacarme dont le retentissement arrivait jusqu'au navire.

Les officiers du bord, relevant les sommets et les caps connus, qui se détachaient maintenant avec grande netteté sur la pureté du ciel, s'assuraient à chaque instant sur la carte marine, de la bonne direction du bateau.

Les passes sont dangereuses.

L'heure était écoulée. On fit redescendre l'escouade des forçats. Une autre prit sa place. Haudecœur ne vit plus rien.

Une demi-heure après la *Danaé* avait franchi ces passes difficiles et se trouvait dans le canal qui sépare la terre des récifs. Ceux-ci forment, contre la haute mer et les lames des gros temps, une jetée solide qui arrête leurs assauts et leurs efforts. Ce canal se pour suit sur une grande longueur de côte et forme ainsi une sorte de rade continue dans laquelle les embarcations du plus petit tonnage comme les grands navires peuvent circuler impunément. De l'autre côté des récifs, la mer est démontée, écumante et terrible. Par ici, elle est calme comme en pleine rade, à peine traversée d'une houle légère qui berce les bateaux.

La *Danaé* entrait dans le port de Nouméa,

Le lendemain Haudecœur était interné dans le pénitencier de l'île Nou.

Nous passerons rapidement sur les premiers temps de son exil; il fut mis, comme ses compagnons, à des travaux de toute sorte, d'abord dans l'intérieur même du pénitencier, ensuite au dehors, employé à des travaux d'utilité publique.

Il frayait peu avec ses compagnons, restait poli et complaisant, évitait toute intimité.

Sa sauvagerie et son mutisme n'avaient pas changé.

Mais comme il était très doux et très discipliné, les surveillants l'avaient pris en amitié.

On l'envoya ensuite, avec d'autres, dans les mines de nickel exploitées par un riche américain. Il y resta six mois, et brusquement le travail d'exploitation s'arrêta, le prix du nickel ayant baissé tout à coup en Europe et Haudecœur fut remis aux ateliers du pénitencier.

Il n'avait pas de préférence.

On pouvait l'employer à tout. Il travaillait à n'importe quelle besogne avec la même résignation.

Les deux premières années se passèrent de la sorte.

Puis, un jour, il se hasarda à solliciter auprès de l'administration son envoi à la presqu'île Ducos.

Dans sa demande, il indiquait la presqu'île Ducos comme pis-aller, mais il sollicitait également une concession dans l'une des colonies agricoles de la Nouvelle-Calédonie.

Il n'ignorait pas toutefois, que sa demande avait peu de chances d'être accueillie favorablement.

Il lui fut répondu, en effet, que les condamnés, contrairement du reste à la loi du 30 mai 1854, peuvent recevoir une concession si l'administration est contente de leur conduite, de leur discipline, et n'a point de graves reproches à leur faire. Mais il faut pour cela quatre ans de peine. Or, Haudecœur n'avait pas atteint les quatre ans. Par faveur spéciale, et précisément parce que la conduite de Haudecœur, depuis son arrivée au lieu de déportation, avait été exemplaire, on lui accordait la faveur de passer à la presqu'île Ducos.

Il y fût transporté trois jours après.

Lorsqu'il reçut cette nouvelle, le surveillant en veste bleu clair et en pantalon blanc qui la lui communiquait ne vit pas l'éclair de joie qui brillait dans ces yeux d'habitude si mornes et si tristes.

Pendant quelques secondes cette physionomie sembla transfigurée.

On eût dit vraiment que c'était la liberté complète qu'on lui annonçait là, ou que sa grâce lui était accordée, ou que la justice retrouvant le véritable meurtrier de Beaupréault avait reconnu son erreur.

A la presqu'île Ducos il eût une case à lui, avec un jardin qu'il put cultiver; il avait été ébéniste, dans sa jeunesse, avant d'être soldat en 1870, et garde chez M. Chamberlot.

Il travaillerait de son métier et vivrait ainsi peut-être, de besogne qu'il expédierait à Nouméa et de commandes qui lui seraient faites par les différents colons qui s'établissaient sur la grande terre.

L'administration, du reste, favorisait ces travaux, faisait elle-même des commandes, servait parfois d'intermédiaire, facilitait les transactions.

Le jardin concédé ne pouvait lui rapporter grand'chose; il n'y cultivait que quelques légumes nécessaires à sa consommation.

A continuer.